Fiche santé sécurité

Droits d’auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu’on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-8369-8	**Numéro de la version :**	6.00
Date de parution :	2026/09/25	**Remplace la version datée de :**	2026/09/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Ruban à transfert d’adhésif électro-conducteur d'axe XYZ 9713 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

44-0019-8245-1	44-0020-7574-3	44-0020-7575-0	44-0023-2342-4	44-0023-4251-5
44-0023-4256-4	44-0023-8413-7	44-0023-8720-5	44-0028-0729-3	44-0042-0911-8
44-0042-1641-0	44-0044-1260-5	70-0001-2221-1	70-0062-7552-6	70-0062-8010-4
70-0062-8013-8	70-0062-8014-6	70-0062-8015-3	70-0062-8016-1	70-0062-8017-9
70-0062-8018-7	70-0062-8096-3	70-0062-9435-2	70-0063-3556-9	70-0063-5955-1
70-0064-1703-7	CY-9987-8280-9	XT-0615-6681-3		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Liaison

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions des matériaux électroniques
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :
Éviter de respirer la poussière. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

100% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
adhésif d'acrylate	Secret Fabrication	60 - 85	Ne s'applique pas
canevas en fibre de carbone	Secret Fabrication	15 - 40	Ne s'applique pas
Nickel	7440-02-0	0.75 - 9	Nickel

Adhésif en acrylate est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
canevas en fibre de carbone est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Nickel	7440-02-0	ACGIH	MPT (inhalable fraction):1.5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Non applicable.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque

d’éclaboussure élevé, etc.), l’utilisation d’un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n’est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :
Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Rouleau de ruban
couleur	Incolore, Incolore transparent
Odeur	Acrylate légère
Valeur de seuil d'odeur	*Ne s'applique pas*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	*Ne s'applique pas*
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	*Ne s'applique pas*
Densité relative	*Ne s'applique pas*
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Ne s'applique pas*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Ne s'applique pas*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	*Ne s'applique pas*
Pourcentage de matières volatiles	0 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Ne s'applique pas*
Masse moléculaire	*Ne s'applique pas*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Aucun effet sur la sante connu.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact avec les yeux ne devrait pas présenter de danger pour la santé.

Ingestion :
Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Nickel (Métallique)	7440-02-0	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Nickel, Métallique et Alliages	7440-02-0	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg

Nickel	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Nickel	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,55 mg/l
Nickel	Ingestion	Rat	LD50 > 9 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Nickel	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Nickel	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Nickel	Humain	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Nickel	Inhalation	Composants similaires	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Nickel	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,001 mg/l	13 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas

suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ce produit n'est pas réglementé par le U.S. DOT, IATA or IMO.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	11-8369-8	**Numéro de la version :**	6.00

Date de parution :	2026/09/25	**Remplace la version datée de :**	2026/09/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l’utilisateur d’établir si le produit 3M convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca